



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 17627

Texte de la question

M. Robert Lecou attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes exprimées par les enseignants et les parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole publics et privés au sujet de la généralisation du bac professionnel en trois ans au lieu de quatre à partir de 2009. L'enseignement agricole est reconnu pour sa qualité, son efficacité en matière d'insertion professionnelle, sa capacité à innover et joue un rôle important pour la réussite scolaire d'élèves en difficulté en assurant un meilleur suivi et une meilleure intégration par rapport à l'enseignement général. Les professionnels qui emploient élèves et anciens élèves de cette filière reconnaissent la qualité de la formation, telle qu'elle est organisée jusqu'à présent (cursus de quatre années d'études). Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

L'enseignement agricole ne peut rester à l'écart d'une réforme dont l'objectif est la mise en valeur de la voie professionnelle et des formations qui sont au coeur de l'enseignement technique agricole. Il s'associe à ce titre à la réforme du baccalauréat professionnel, qui sera désormais préparé en trois ans. Cette réforme permettra l'accès au baccalauréat d'un plus grand nombre d'élèves ; elle améliorera les passerelles avec la voie technologique et l'enseignement supérieur. Elle devra être conduite avec le souci de donner aux jeunes les meilleures chances de réussite et en tenant compte des spécificités de l'enseignement agricole. Dans cette perspective, le brevet d'études professionnelles agricoles sera maintenu au sein du cursus du baccalauréat professionnel en trois ans. Cette réforme, très importante pour l'enseignement agricole, fera l'objet d'une concertation avec les équipes pédagogiques et les filières professionnelles tout au long de l'année 2008, pour une mise en oeuvre à partir de la rentrée 2009.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17627

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1516

Réponse publiée le : 15 avril 2008, page 3234